

Saintes, le 4 février 2015

Le Principal

Aux

Parents d'élèves de 3ème

CAMPAGNE DE BOURSES NATIONALES D'ETUDES DE LYCEES ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

Madame, Monsieur,

Votre enfant est scolarisé en classe de troisième et vous avez la possibilité de solliciter une bourse nationale de lycée pour l'année scolaire à venir.

Si votre enfant est déjà boursier au collège ou s'il a bénéficié d'une aide du fonds social cette année, un dossier de demande de bourse lui sera directement remis par le secrétariat.

Si votre enfant n'est pas boursier cette année, la fiche d'auto-évaluation au verso de cette lettre vous permet d'évaluer si vous pouvez bénéficier d'une bourse d'études. Dans ce cas, vous ou votre enfant, pouvez venir retirer un dossier auprès du secrétariat d'établissement.

Les formulaires de demande de bourses, accompagnés des pièces justificatives de revenus et de composition de la famille, seront impérativement retournés au secrétariat du collège pour le **11 mai 2015** dernier délai.

Attention, la demande de bourse est faite sans préjuger de l'orientation de l'élève.

La réglementation ne vous permettra pas d'établir un dossier à la rentrée de septembre.

Le Principal,

Rémy PLUYAUT

